

# Energie

Le bilan énergétique semble difficile à faire sur le territoire mais d'une façon générale, la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter. Il existe des gisements de production d'énergie renouvelable (solaire, biocarburants, bois, énergie éolienne) mais les projets communaux pour ce type d'énergie restent très peu nombreux. Toutefois, on peut signaler l'existence d'une grosse chaufferie industrielle alimentée en bois-énergie qui pourrait se développer. Il existe également plusieurs turbines hydroélectriques sur la Seine et l'Eure. Des réflexions sont également lancées sur des projets de chauffage urbain avec biomasse.

## Le gisement éolien

Les vitesses de vents sont regroupées en deux classes. Les zones où la vitesse du vent à 40 mètres au dessus du sol est supérieure à 5m/s, ont un potentiel éolien intéressant. Les zones où le vent est inférieur à 5 m/s ne sont pas intéressantes pour ce type de projet.

### Politique locale

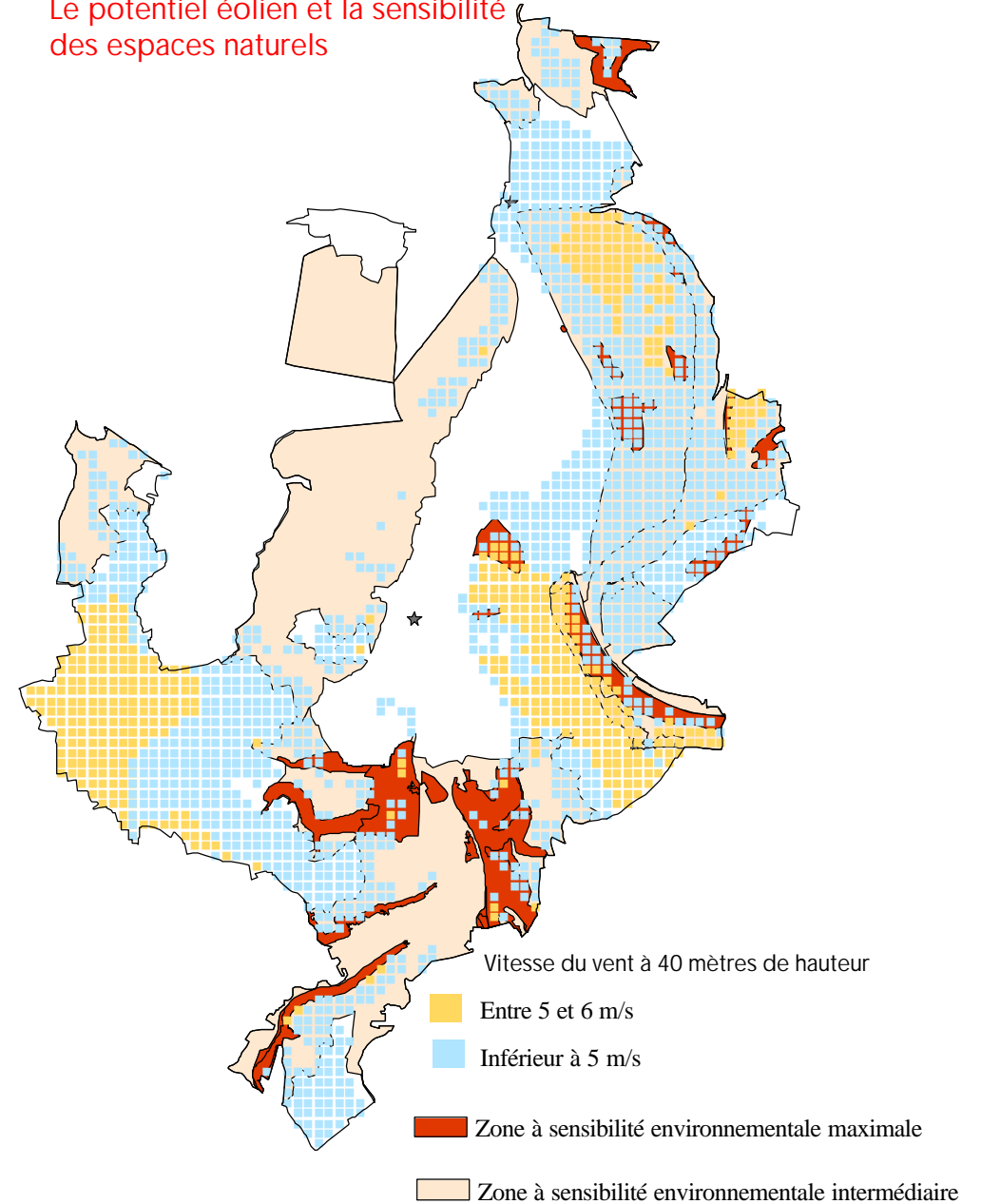
La CASE souhaite créer un «Espace Info Energie» afin de conseiller les ménages sur les pratiques économes en énergie. Par ce dispositif la CASE entend:

- Favoriser les économies d'énergie sur le territoire Seine-Eure ;
- Promouvoir les énergies renouvelables ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants ;
- Lutter contre l'exclusion en favorisant les modes énergétiques les plus économiques (dans les domaines du transport, du chauffage...).

> Voir aussi

- > [Les énergies renouvelables](#) sur le *Tableau de bord régional*
- > [L'énergie éolienne](#) sur le *Tableau de bord régional*

## Le potentiel éolien et la sensibilité des espaces naturels



Source : DIREN et ADEME -  
Cartographie : AREHN, décembre 2003